



Les planificateurs 2021-2022 seront livrés dans les établissements, aujourd'hui, le 10 juin!

Si vous en avez commandé un exemplaire, allez le réclamer à la personne à qui vous l'avez commandé.

Nous vous rappelons qu'il est très important de distribuer les exemplaires aux personnes de votre établissement qui ont passé une commande dès que vous les recevrez, svp (personnel enseignant et de soutien scolaire). Dans le respect des mesures sanitaires en place dans votre milieu bien entendu.

Avec le mouvement de personnel, il sera compliqué de retrouver les membres qui en ont fait la demande, si vous attendez à l'an prochain.

Par souci pour l'environnement et pour éviter le gaspillage, le planificateur 2021-2022 a été imprimé en quantité limitée pour les personnes qui ONT RÉSERVÉ un exemplaire.

Pour toutes demandes supplémentaires ou pour nous retourner des exemplaires, contactez Emilie Bourdages par courriel à [ebourdages@syndicatdechamplain.com](mailto:ebourdages@syndicatdechamplain.com).

## Quelle année!

Tous les mois de juin, au moment d'écrire le dernier *Info-enseignant*, on se souhaite un repos estival bien mérité après une année scolaire bien mouvementée. Mais cette année, c'est un euphémisme, et on ne sait plus trop comment le dire!

Alors disons les choses comme elles sont. Ce fut une année extraordinairement hors du commun. Chacun d'entre nous aura sa petite histoire de cette année covidienne, de l'école en temps de pandémie, de son travail au quotidien dans un contexte de mesures sanitaires et des difficultés à conjuguer, parfois (souvent!), les sphères personnelle et professionnelle.

Mais ensemble, nous avons aussi vécu une année qui passera à l'Histoire, celle que l'on désigne avec une majuscule. Tantôt trop lentement, tantôt beaucoup trop rapidement pour tout ce qui restait à faire, les derniers mois se sont écoulés à tenter de poursuivre un semblant de normalité dans un contexte et un environnement qui n'ont vraiment rien de normal justement.

Et dans tout ceci, le personnel du réseau de l'éducation aura eu un rôle majeur à jouer!

Jour après jour, ensemble, nous avons fait en sorte que les élèves aient pu être accueillis dans leur école, poursuivant leur parcours scolaire et bénéficiant du contact social de leurs amis. Certes, la réalité de chaque milieu aura été à géométrie variable d'une semaine à l'autre, selon l'évolution des cas, l'arrivée de la 2e vague et celle des variants. Mais l'essentiel, c'est que dans toute cette année imparfaite, vous aurez été au cœur de la vie des jeunes, une fois de plus, pour faire en sorte de les amener à bon port le mois de juin venu.

Merci! Pour eux, d'abord et avant tout. Merci aussi pour votre professionnalisme, pour votre résilience, malgré tout, et pour votre disponibilité.

Un merci spécial aussi à toute l'équipe syndicale, notamment aux collègues délégués. Votre implication est vraiment essentielle à notre organisation. Syndicalement parlant, disons que la dernière année n'aura pas été de tout repos pour vous non plus!

**Puis, l'été se pointe enfin. Nous y sommes presque!**

Et si la tendance se maintient, l'année prochaine pourrait bien se dérouler dans des conditions plus près de la normale. Oui, il y aura beaucoup d'ajustements, de rattrapage, etc. Nous voyons déjà, évidemment, tout ce qui s'en vient. Mais prenons les bouchées une à la fois. Très bientôt, ce sera le moment de peser sur pause et de refaire le plein d'énergie.

**Mais avant de se dire au revoir...**

Avant de nous quitter pour l'été, il se pourrait bien que nous devions toutefois nous revoir une dernière fois.

En effet, si l'année scolaire tire à sa fin, la négociation nationale, elle, n'est pas terminée pour autant. Et les travaux aux différentes tables se poursuivent à l'heure actuelle. Un mot donc, pour vous rappeler de surveiller nos publications sur nos différentes plateformes dans l'éventualité où nous vous convoquions à une assemblée générale, si une entente survenait d'ici la fin du mois.

Sur ce, à bientôt peut-être et surtout, bon été!

Caroline Manseau

## Horaire d'été des bureaux du Syndicat

Voici l'horaire en vigueur pour la période estivale :

### Journées fériées

Les jeudis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet, les bureaux du Syndicat seront fermés.

### Vacances

Les bureaux de Saint-Hubert et de Valleyfield seront également fermés du 10 juillet au 15 août inclusivement.

Ils seront donc ouverts, selon l'horaire habituel, à partir du lundi 16 août et le système téléphonique sera alors fonctionnel comme à la normale.

### Service téléphonique pendant la fermeture des bureaux

Les messages laissés sur la boîte vocale seront acheminés aux personnes concernées qui y répondront dès leur retour de vacances.

Veillez prendre note que la boîte vocale de la réception sera relevée tous les jours et **qu'uniquement les appels d'urgence seront retournés dans les plus brefs délais.**

Il en va de même pour la messagerie Facebook du Syndicat.

Bonnes vacances!



# Listes de priorité d'emploi (secteur des jeunes)

Les listes de priorité d'emploi (A et B) sont maintenant disponibles dans l'intranet du Centre de services scolaire.

Toute demande de correction ou d'ajout (ex : reconnaissance d'une capacité dans un champ) doit être adressée au service des ressources humaines, par courriel, à l'adresse [SRH.dossier.enspro@csmv.qc.ca](mailto:SRH.dossier.enspro@csmv.qc.ca), au plus tard le 18 juin 2021 pour les personnes inscrites sur la liste A et au plus tard le 30 juin, pour les personnes inscrites sur la liste B.

Si vous pensez ne pas être présent(e) à la séance d'affectation, il est important qu'une copie signée de votre procuration soit acheminée au service des ressources humaines à l'adresse [SRH.dossier.enspro@csmv.qc.ca](mailto:SRH.dossier.enspro@csmv.qc.ca), au plus tard le 18 juin 2021 pour les personnes inscrites sur la liste A et au plus tard le 30 juin, pour les personnes inscrites sur la liste B.

Veillez noter que les enseignantes et les enseignants à statut précaire des listes de priorité (A et B) seront convoqués de façon virtuelle pour faire un choix de tâche pour l'année scolaire 2021-2022, selon l'horaire suivant :

## Postes réguliers (Liste A)

⇒ Jeudi 1<sup>er</sup> juillet par Teams

## Autres contrats (Liste A et B)

⇒ Jeudi 12 août 2021 par Teams

⇒ Vendredi 13 août 2021 par Teams

N'oubliez pas qu'une absence lors des séances du mois d'août entraîne la radiation de la liste de priorité.

**Soyez donc présents !**

Caroline Manseau, Annick Coulombe et Daniel Bergeron



## Attention aux journées de maladie monnayées durant les prestations du RQAP

Le 30 juin 2021, les journées de maladie seront monnayées par le CSSMV et il s'agit d'un revenu concurrent qu'il faut déclarer au RQAP, si vous recevez des prestations pour la semaine du 20 au 26 juin et/ou la semaine du 27 juin au 3 juillet 2021.

Lorsque les journées de maladies sont monnayées d'un seul coup, il faut étaler le montant sur tous les jours de la période de paie. Ainsi, vous devrez déclarer au RQAP 50 % de ce revenu dans la semaine du 20 au 26 juin 2021 et 50 % dans la semaine du 27 juin au 3 juillet 2021.

Attention, il y a une limite au montant qu'il est possible de gagner de façon concurrente aux prestations du RQAP sans réduction desdites prestations. Pour éviter des déductions sur vos prochaines prestations, il pourrait être préférable de suspendre vos prestations du RQAP pour ces deux semaines.

Pour plus d'informations ou toute question à ce propos, communiquez avec Mathieu Rhéaume, conseiller à la sécurité sociale au bureau du Syndicat.

## Échéancier Affectations / Mutations 2021-2022

|  |   |
|--|---|
| Demande de retour à l'école d'origine (5-3.17.07 c)<br>(formulaire disponible en ligne sur l'intranet du CSSMV)  | Date limite : 14 juin 2021 à 16 h 30                              |
| Demande de mutation volontaire (5-3.17.07 d)<br>(formulaire disponible en ligne sur l'intranet du CSSMV)   | Date limite : 14 juin 2021 à 16 h 30                              |
| <b>Séance d'affectation Éducation des adultes</b> (11-2.06)<br>(pour les enseignants inscrits sur la liste de rappel)  | 15 juin 2021 à 16 h<br>Par Teams                                  |
| <b>2<sup>e</sup> bassin d'affectation du CSSMV</b> (5-3.17.13)<br>Mutations volontaires<br>Séance d'affectation par Teams (juin)<br>Séance d'affectation en ligne (août) | 22 juin 2021 à 16 h<br>Du 3 août à partir de 16 h au 4 août 16 h. |
| Postes réguliers (Liste A)   | 1 <sup>er</sup> juillet 2021 par Teams                            |
| <b>Séance d'affectation pour les enseignants sur les listes de priorité A et B (tous les champs)</b> (5-1.14.11 a)   | 12 et 13 août 2021  |
| Opération Grand V  | 16 août 2021  |
| <b>1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bassin d'affectation du CSSMV du champ 3120</b><br>enseignants réguliers seulement (5-3.17.10.5)                                      | 17 août 2021 à 13 h 30<br>Par Teams                               |
| <b>Séance d'affectation Éducation des adultes spécialité français langue seconde</b>   | 17 août 2021 à 9 h<br>Par Teams                                   |



Info-enseignant  
tél. : 450-462-2581 / 1-800-361-5101  
télécop. : 450-462-4534

[syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com)

Les articles non signés sont de Maude Messier ([mmessier@syndicatchamplain.com](mailto:mmessier@syndicatchamplain.com))